

Créer une nouvelle période et aménager les périodes comparatives

Créer une nouvelle période

Depuis le dossier client, cliquez sur **Dossier > Exercices > Nouveau**

- Le **Libellé** est calculé en fonction de ce qui a été saisi dans la configuration. Pour plus d'informations, voir Configuration Cabinet (onglet **Comptabilité**).



Le libellé est calculé uniquement si la configuration est renseignée. Dans le cas où aucune configuration n'est renseignée, le collaborateur devra saisir le libellé.

- Sélectionnez le **Type** bilan ou situation.
- Indiquez les dates de début et fin de l'exercice sous la forme **JJ/MM/AAAA**.
- Modifiez le nombre de périodes comparatives, si le nombre proposé par défaut ne vous convient pas (L'affichage des deux écrans évolue en fonction du nombre de périodes comparatives sélectionnés. Depuis le menu **Révision > Balance de révision** ou **Comptabilité > Consultation des comptes**).
- Si la case **Reprise** est **cochée**, l'exercice ne pourra pas être supervisé, il n'y aura donc pas d'envoi EDI
- Une fois les informations complétées, cliquez sur **Sauvegarder**.

Nouvelle période

Type:

Date Début:

Date Fin:

Libellé:

Périodes comparatives:

	Libellé	Date Début	Date Fin
N - 1	2022	01/01/2022	31/12/2022
N - 2	31/12/2021	01/01/2021	31/12/2021
	2020	01/01/2020	31/12/2020

- Dans la boîte de dialogue qui apparaît, cliquer sur **Oui** pour confirmer.

Une fois la période créée, une nouvelle page s'affiche indiquant la nouvelle période. Vous pouvez travailler sur les 2 simultanément en passant d'un onglet à l'autre.

Changer l'aménagement des périodes pour les périodes de type situation

Depuis **Dossier > Exercices > Modifier**, cliquez sur la période que vous souhaitez positionner en comparaison et faites-la glisser en N-1, N-2 ou N-3. Lorsque vous avez glissé au bon endroit dans la liste des périodes, une coche verte apparaît avec la mention

Modifier période ✕

Type:

Date Début:*

Date Fin:*

Libellé:*

Périodes comparatives

	Libellé	Date Début	Date Fin
N - 1	Sit 30/06	01/01/2021	30/06/2021
N - 2	Sit 31/10	01/01/2021	31/10/2021
	Bilan 2021	01/01/2021	31/12/2021

Déplacer la période à l'indice souhaité.

Au sujet des périodes comparatives :



Sur les périodes de type Bilan, les périodes comparatives seront forcément de type Bilan et la période sera forcément consécutive à la suivante. Le choix est possible sur le nombre de périodes comparatives uniquement. Sur les périodes de type Situation, les périodes comparatives pourront être de type Bilan ou Situation, consécutives ou pas.